

LUNDI LE 6 JUILLET 2009

Séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi le 6 JUILLET 2009 à 19 h 00,

Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert et M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Le siège de conseiller no. 2 est vacant.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. Ouverture de la réunion à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2009-225

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu que l'ordre du jour soit adopté et que les points suivants soient ajoutés :

29.1 Installation de matériel pour interdire l'accès au parc

29.2 Cabane électrique du pont couvert

29.3 Demande pour achat d'un banc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2009

2009-226

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2009 soit adopté.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2009

2009-227

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2009 soit adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Suivi des résolutions

4.1 M.R.C. du Haut St-Francois – Poursuite pour matrice graphique

Une résolution du conseil d'administration de la MRC a été adoptée, elle stipule l'arrêt des poursuites envers le Canton de Lingwick concernant une somme exigée pour la matrice graphique déposée en 2004.

4.2 Les Gais Lurons – Assurances

Les Gais Lurons sont ajoutés à la police d'assurance responsabilité de la municipalité sans frais.

4.3 Route 257 – Fin des travaux de réhabilitation

Les travaux de rechargement, niveleuse et compacteur sont terminés en date du 1^{er} juillet 2009 un nombre total de 10 516,54 tonnes de gravier MG20b a été épandu .

Hydro Québec a fait le déplacement des poteaux et haubans aujourd'hui. Les travaux pour défaire le roc avec une pelle mécanique seront terminés dans les prochains jours

4.4 Emploi saisonnier pour l'entretien des terrains municipaux – Fin de période de probation

Suite à la résolution 2009-108 adoptée le 6 avril 2009 concernant l'engagement de M. Mickael Montembeault, la période de probation se terminait le 1^{er} juin dernier, M. Montembeault poursuit son emploi.

4.5 Programme Support à l'Action Bénévole

La municipalité a reçu un chèque du Comité de la Fête Nationale de Lingwick au montant de 900 \$ à titre de participation financière pour le projet de Support à l'Action Bénévole visant à l'achat et l'installation de luminaires sur le terrain du Pont couvert.

5. Rapport du maire

- 3 juin CLD – réunion Pacte rural
- 4 juin Assemblée générale annuelle du Carrefour Jeunesse Emploi
- 11 juin Assemblée générale annuelle de la SADC
- 15 juin Réunion spéciale de la MRC du Haut-St-François au sujet de la formation d'une régie avec la ville de Sherbrooke pour le traitement et l'enfouissement des matières résiduelles. Madame Gagné déplore le fait qu'il n'y ait eu ni information ni consultation au préalable.
- 17 juin Réunion du conseil des maires de la MRC du Haut-St-François
- 29 juin Atelier du conseil municipal

6. Rapport des comités

Le conseiller Guillemette explique les travaux exécutés sur le Chemin North Hill.

Le conseiller Marois donne les informations concernant le projet présenté par la FADOQ de Lingwick au comité des loisirs de la MRC dans le cadre du programme de Support à l'Action Bénévole pour les aînés et la réception d'une subvention de 500 \$ pour l'achat d'un système de son. Il a également participé à une réunion du Transport du Bonheur.

Le conseiller Cloutier explique sa présence au Centre Communautaire lors du début des travaux d'installation d'un drain pour les gouttières ainsi que le trou du puits du côté de la Caisse populaire. Il a participé à une réunion du Service Ambulancier de la région de Weedon.

Le conseiller Gilbert mentionne qu'il participera avec le conseiller Poulin à une rencontre avec des représentants du service incendie de la municipalité de Bury pour l'étude d'une entente incendie. Une première rencontre a eu lieu le 12 juin dernier entre les deux municipalités.

6.1 Contremaître de voirie

Le contremaître est absent.

6.2 Rapport du responsable du service incendie

Aucun représentant du service incendie n'est présent.

7. Nomination pro-maire : juillet, août, septembre et octobre 2009

2009-228

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que Monsieur Jean-Guy Marois soit nommé pro-maire pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2009 en remplacement de M. Serge Gilbert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Indicateurs de gestion 2008 - Dépôt

Une copie du document est déposée et une copie avait été remise à chaque membre du conseil lors de l'atelier du 29 juin 2009. Le document sera envoyé au Ministère des Affaires municipales selon la loi.

9. Congrès annuel de la FQM – 24, 25 et 26 septembre 2009 à Québec

2009-229

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois, et résolu d'autoriser Madame Céline Gagné, mairesse à participer au congrès annuel de la FQM qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre prochain à Québec, au coût de 535 \$ plus taxes par personne. Les frais de logement, repas et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Formation

2009-230 **10.1 Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'occupation du territoire – 7 juillet 2009 a.m.**
Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette, et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à un avant-midi de formation par le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 7 juillet 2009 à Sherbrooke concernant la Taxe d'accise.
Le déplacement sera fait en covoiturage avec Madame Céline Gagné, mairesse qui assistera également à cette rencontre.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2009-231 **10.2 Directeur général des élections – 13 août 2009**
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier, et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à une journée de formation par le Directeur Général des élections, le 13 août 2009 à Sherbrooke concernant les élections municipales.
Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur preuve.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2009-232 **11. Mise à jour du module pour les élections et frais pour poste additionnel pour élection du préfet**
Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de procéder à la mise à jour du module « Élections » auprès de la compagnie Infotech et ce suite à une offre de service en date du 22 juin 2009. Le montant de cette mise à jour est au prix de 1 000 \$ plus les taxes pour un montant total de 1 128,75 \$.
Un montant de 385 \$ plus les taxes, total 434,57 \$, est également autorisé afin d'être relié à la M.R.C. du Haut-St-François pour la tenue des élections de préfet 2009.
Une formation de groupe sera dispensée par la compagnie Infotech.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2009-233 **12. Vacances annuelles des employés**
Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Marois et résolu que les périodes des vacances annuelles des employés municipaux soient fixées ainsi :
. Soit du 12 au 25 juillet 2009 inclusivement pour la directrice générale et secrétaire-trésorière
. Soit du 19 juillet au 1^{er} août 2009 inclusivement pour les employés Richard Gosselin et Sylvio Bourque.
Monsieur Sylvio Bourque ayant droit à 3 semaines de vacances annuelles, sa troisième semaine pourra être prise à sa convenance après autorisation du conseil.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Centre communautaire : réservoir à eau chaude
Ce dossier est reporté à l'atelier pour informations supplémentaires.

14. Travaux au chemin North Hill

14.1 Achat de parcelles de terrain
Attendu que le Canton de Lingwick désire procéder à des travaux d'élargissement d'une section de la côte du chemin North Hill et que pour ce faire il y a lieu de d'acquérir certaines parcelles de terrain afin que cette route puisse avoir une chaussée de largeur sécuritaire pour la

circulation routière et afin de pouvoir y maintenir des travaux d'entretien normal;

2009-234

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que dans le cadre des travaux prévus dans les prochaines semaines sur le chemin North Hill, la municipalité du Canton de Lingwick transmette aux propriétaires bornant cette section chemin North Hill une proposition d'offre d'achat de terrain.

L'offre d'achat de ces terrains vise une largeur maximum de 4 mètres à partir de l'emprise actuelle du chemin aux coûts de l'évaluation municipale confirmée par la MRC lors du dépôt du rôle d'évaluation effectif au 1^{er} janvier 2007, selon la valeur de 2 219 \$ pour du boisé moyen;

Lot	Rang	Matricule	Propriétaire	Frontage sur le chemin North Hill (mètres)	Superficie Frontage x 4 m (mètres ²)	Prix d'achat Boisé moyen autres Prix/hectare 2219\$/hec.
P 3- B	A	3152 34 2293	Rodney Walker et Janet Coates	76,20	304,80	67,64 \$
P 3-B	A	3152 01 1905	Richard Coates et Lynda Lancaster	294,31	1 177,24	261,23 \$
			Total			328,87 \$

Que les services de Me Claire Bouffard, notaire soient retenus pour la préparation et le regroupement possible des titres d'achats.
Les réponses des propriétaires seront transmises au prochain conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.1 Autorisation pour abattage d'arbres

2009-235

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que dans le cadre des travaux prévus dans les prochaines semaines sur le chemin North Hill, Monsieur Rodney Walker est autorisé à abattre les arbres situés dans le périmètre identifié pour les travaux et à garder le bois.

Ces arbres ne sont pas visés par l'article 10.3 du Règlement de zonage no. 264-2008-1 qui stipulent les dispositions relatives aux tunnels d'arbres, il est donc permis de couper les arbres situés dans le périmètre prévu des travaux.

Le Canton de Lingwick se dégage de toute responsabilité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 Dédommagement pour sapins

Ayant pris connaissance du montant demandé, pour une rangée sapins, par les propriétaires de la plantation de sapins de Noël, le conseil estime le montant trop élevé.

14.2 Location de pelle mécanique

2009-236

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de réserver la pelle mécanique de marque « Volvo 210 », conduite par monsieur Grenier, employé de la compagnie Léo Barolet de Weedon au tarif horaire de 120 \$ /heure plus les taxes pour les travaux d'abaissement d'une pente et d'élargissement du dessus de la côte du chemin North Hill.

La terre de remplissage sera déposée sur le terrain appartenant à Monsieur Richard Coates et Madame Lynda Lancaster et/ou sur le terrain appartenant à Rodney Walker et Janet Coates. À la fin des travaux la terre déposée sera égalisée avec la machinerie appropriée.

Les entrées privées pour les résidences situées aux numéros civiques 22 et 23 du chemin North Hill seront aménagées en respectant les pentes avec le chemin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2009-237

14.3 Location de marteau hydraulique

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Marois et résolu de procéder à la location d'une pelle mécanique avec marteau hydraulique si nécessaire de la compagnie Transport et Excavation Stéphane Nadeau inc. de East Angus au taux horaire de 310 \$ de l'heure plus les taxes et des frais de 125 \$ plus les taxes pour chacun des déplacements lors des travaux sur le chemin North Hill.

Les travaux visent à défaire le roc qui sera transporté par les camions de la municipalité. Un responsable du Canton de Lingwick avisera l'entrepreneur si nécessaire du début des travaux 24 heures à l'avance.

La municipalité se réserve le droit d'annuler le contrat en cours de travail si la qualité du travail ne satisfait pas les exigences demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2009-238

14.4 Engagement de signaleur(s)

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'autoriser l'engagement de signaleur(s) pendant la période des travaux sur le chemin North Hill. Geneviève Polard-Boisvert et Mylène Beauregard-Provencher sont recommandés pour cet emploi.

Le travail consistera à signaler et diriger la circulation lors des travaux et toutes autres tâches connexes. Le travail est sur appel et le nombre d'heures est variable pendant la durée de l'emploi.

Le salaire minimum, soit 9 \$ de l'heure est fixé.

Ces personnes devront remplir une feuille de temps ainsi qu'un rapport journalier qui devront être remis au bureau municipal hebdomadairement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.5 Demande à Bell – Déplacement de boîte

Considérant les travaux d'élargissement de l'emprise de la route prévus sur le chemin North Hill et ce dans le but de rendre la route plus sécuritaire;

Considérant que la compagnie Bell a une boîte de jonction des fils située dans la zone des travaux;

2009-239

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu qu'une demande soit adressée à Bell dans le but de déplacer la boîte sur le terrain du numéro civique 23, chemin North Hill hors de la zone des travaux à exécuter.

Notre demande est à l'effet que ces déplacements soient exécutés gratuitement par Bell.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. Contestation du constat d'infraction

Attendu que le 22 juin dernier, le Canton de Lingwick a reçu un constat d'infraction concernant la masse totale en charge de 26 650 kg du camion 97 qui dépassait semble-t-il celle permise de 23 500 kg;

Attendu que des vérifications ont été faites et que selon les spécifications du camion 97, ce dernier possède les essieux requis pour transporter la masse totale spécifiée sur le constat d'infraction;

2009-240

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le Canton de Lingwick conteste le constat d'infraction numéro 100400 301040622 et que le document des spécifications du camion soit fourni avec les documents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. Taxe d'accise – Reddition des comptes et attestation par les vérificateurs

Considérant que le Canton de Lingwick s'est prévalu du programme du transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence pour la réalisation de travaux routiers au cours des dernières années;

Considérant que tous les travaux sont terminés que les rapports finaux doivent être acheminés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Considérant qu'une attestation doit être fournie par les vérificateurs de la municipalité afin de recevoir le montant final visé par ce programme;

2009-241

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le Canton de Lingwick mandate la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton pour les travaux comptables de vérification et d'attestation finale des sommes investies dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

Les honoraires sont établis au taux horaire de 80 \$ de l'heure et le montant de la facture sera de plus ou moins de 1 000 \$ selon le nombre d'heure travaillé dans ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. Adoption résolution – Députée Johanne Gonthier : 28 000 \$

2009-242

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses faites pour

-les travaux de réhabilitation de la route 257;

un montant subventionné de 28 000 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18. Demande de couverture pour camion citerne à la Municipalité de Weedon

Considérant que le Canton de Lingwick a procédé à l'acquisition d'un nouveau camion citerne pour le service incendie et que celui-ci ne sera livré qu'au cours des prochaines semaines;

Considérant que le camion citerne actuel doit avoir passé sa vérification mécanique annuelle au plus tard le 31 juillet 2009 pour avoir droit de circuler et qu'il n'est pas intéressant de procéder à cette vérification pour une courte durée car ce camion sera remplacé;

POUR CES MOTIFS

2009-243

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le Canton de Lingwick demande à la municipalité de Weedon leur assistance en couverture incendie pour le camion citerne à compter du 1^{er} août 2009 à 0 h 00, pour une période temporaire et ce pour le territoire du Canton de Lingwick.

Si la municipalité de Weedon accepte, le service 9-1-1 sera avisé ainsi que les autres services d'urgences.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19. Annulation temporaire de l'entente automatique avec la Municipalité de Hampden jusqu'à la réception du camion citerne

Le conseiller Cloutier se retire et ne prend pas part à la décision.

Considérant que le Canton de Lingwick a procédé à l'acquisition d'un nouveau camion citerne pour le service incendie et que celui-ci ne sera livré qu'au cours des prochaines semaines;

Considérant que le camion citerne actuel doit avoir passé sa vérification mécanique annuelle au plus tard le 31 juillet 2009 pour avoir droit de circuler et qu'il n'est pas intéressant de procéder à cette vérification pour une courte durée car ce camion sera remplacer;

Considérant que le Canton de Lingwick de pourra fournir les services d'un camion citerne pendant une certaine période, soit du 1^{er} août 2009 jusqu'à la réception du nouveau camion citerne, date qui est inconnue présentement;

POUR CES MOTIFS

2009-244

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le Canton de Lingwick avise la municipalité de Hampden d'annuler temporairement l'entente automatique jusqu'à la réception du nouveau camion citerne.

ADOPTÉ À SUR MAJORITÉ

20. Période de questions

Un citoyen informe les membres du conseil que la cabane d'électricité au pont couvert a besoin d'être soulevée et replacée.

21. Pause santé de 20 h 32 à 20 h 48.

22. Candidat pompier – Mickael Montembeault

2009-245

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que M. Mikael Montembeault, soit nommé candidat pompier volontaire. M. Montembeault devra se conformer au protocole d'engagement et fournir les documents demandés. (Certificat médical au frais de la municipalité)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 2009-246**
- 23. Lumières d'urgences du véhicule pour le service incendie**
Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de lumières supplémentaires sur le camion citerne 2003 auprès de l'entreprise Héloc Ltée, soit :
- 1) Une (1) barre de feux d'urgence de 54'', rouge, DEL, Federal Signal, modèle # JLX5402;
 - 2) Huit (8) feux d'intersections DEL, stroboscopiques, 6.0'' X 4.0'', rouge, Federal Signal, modèle # QL64XF-R;
 - 3) Deux (2) gyrophares de type DEL «Pulsator» rouge de marque Federal Signal, modèle # 212650;
- Pour un montant de 6 160 \$ sans les taxes, pour un montant de 6 953,10 \$ incluant les taxes.
- Le conseiller Cloutier vote contre.**
ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

- 2009-247**
- 24. Règlements d'urbanisme**
- 24.1 Règlement 272-2009**
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le règlement 272-2009 soit corrigé afin de biffer le mot « projet » dans les articles 1, 2, 8 et 9 inscrit au procès-verbal du 1^{er} juin 2009, tel que la version originale du règlement l'indique.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

- 24.2 Règlement 273-2009**
Règlement numéro 273-2009 modifiant le règlement de lotissement numéro 265-2008-1

1) remplacer le tableau 1 intitulé « Superficie et dimensions minimales des lots » de l'article 7.5 intitulé également « Superficie et dimensions minimales des lots » afin d'intégrer les normes de lotissement s'appliquant à la zone de villégiature;

2) intégrer l'article 7.10 intitulé « Lots situés du côté extérieur d'une courbe » au chapitre VII intitulé « DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS, ÎLOTS, TERRAINS, SENTIERS POUR PIÉTONS ET AUX SERVITUDES. »

ATTENDU QU' est en vigueur sur le territoire de la MRC, un schéma d'aménagement et de développement, que ce schéma a été adopté par le règlement n° 124-98 et qu'il est intitulé : « *Schéma d'aménagement révisé* »;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement du Canton se doit d'être conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut St-François numéro 124-1998 ainsi qu'à ses amendements;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement du Canton adopté le 1^{er} décembre 2008 portant le numéro 265-2008 comporte des dispositions non conformes au schéma d'aménagement révisé de la MRC;

ATTENDU QUE les articles 7.5 et 7.10 du règlement de lotissement numéro 265-2008 ont fait l'objet d'une désapprobation due à l'absence de dispositions concernant la dimension des lots situés dans la

zone de villégiature et au pourcentage de diminution de la largeur des lots situés du côté extérieur d'une courbe;

ATTENDU QUE le paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 137.4.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet au Canton de rendre conforme son règlement de lotissement en adoptant à la fois un règlement ne contenant que les éléments conformes au schéma d'aménagement révisé et un second règlement ne contenant que les corrections des éléments non conformes au schéma d'aménagement révisé;

ATTENDU QUE le conseil du Canton de Lingwick juge approprié de se prévaloir de cette disposition de la Loi afin de rendre conforme au schéma d'aménagement révisé son règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le présent règlement ne contient que les corrections des éléments non conformes au schéma d'aménagement révisé et contenus dans le règlement de lotissement désapprouvé numéro 265-2008;

ATTENDU QUE l'ensemble des dispositions conformes au schéma d'aménagement révisé contenues dans le règlement de lotissement désapprouvé numéro 265-2008 sont incluses dans le nouveau règlement de lotissement numéro 265-2008-1 qui entrera en vigueur sous peu;

ATTENDU QUE le Canton est régi par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) et que les articles du Règlement de lotissement numéro 265-2008-1 ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de cette loi;

EN CONSÉQUENCE

2009-248

Il est proposé par le conseiller Marois
Appuyé par le conseiller Poulin
**ET RÉSOLU, QU'IL SOIT, PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT,
DÉCRÉTÉ ET STATUÉ COMME SUIT :**

ARTICLE 1 : Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : Le présent règlement porte le numéro 273-2009 et peut être cité sous le titre «*Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 265-2008-1 afin d'assurer la conformité entre le règlement de lotissement et le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut St-François ainsi que ses amendements* ».

ARTICLE 3 : L'article 7.5 intitulé « Superficie et dimensions minimales des lots » du chapitre VII intitulé « DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS, ÎLOTS, TERRAINS, SENTIERS POUR PIÉTONS ET AUX SERVITUDES » est modifié par :

1. le remplacement du tableau 1 intitulé « Superficie et dimensions minimales des lots » se lisant comme suit :

ZONES	Superficie (m carrés)		Frontage (mètres)	
	NON DESSERVI	PARTIELLEMENT DESSERVI	NON DESSERVI	PARTIELLEMENT DESSERVI
AGRICOLE	5000 M ²	1500 M ²	50 M	25 M
RURALE	5000 M ²	1500 M ²	50 M	25 M
FORESTIÈRE	5000 M ²	1500 M ²	50 M	25 M
PÉRIMÈTRE URBAIN	3000 M ²	1500 M ²	46 M	25 M

par le tableau suivant :

ZONES	Superficie (m carrés)		Frontage (mètres)	
	NON DESSERVI	PARTIELLEMENT DESSERVI	NON DESSERVI	PARTIELLEMENT DESSERVI
AGRICOLE	5000 M ²	1500 M ²	50 M	25 M
RURALE	5000 M ²	1500 M ²	50 M	25 M
FORESTIÈRE	5000 M ²	1500 M ²	50 M	25 M
PÉRIMÈTRE URBAIN	3000 M ²	1500 M ²	46 M	25 M
VILLÉGIATURE	3000 M ²	1500 M ²	46 M	25 M

ARTICLE 4 : Le chapitre VII intitulé «DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS, ÎLOTS, TERRAINS, SENTIERS POUR PIÉTONS ET AUX SERVITUDES » est modifié par:

1. L'intégration de l'article 7.10 intitulé « Lots situés du côté extérieur d'une courbe » au chapitre VII intitulé « DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS, ÎLOTS, TERRAINS, SENTIERS POUR PIÉTONS ET AUX SERVITUDES » et se lisant comme suit:

« Les lots situés à l'extérieur d'une courbe dont l'angle est inférieur à 135° peuvent avoir une largeur à la voie de circulation équivalente à 70% de la largeur minimale prescrite. »

ARTICLE 5 : La table des matières du Règlement de lotissement numéro 265-2008-1 est modifiée pour tenir compte des ajouts du présent règlement.

ARTICLE 6 : Le présent règlement fait partie intégrante du Règlement de lotissement numéro 265-2008-1 qu'il modifie.

ARTICLE 7 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Céline Gagné, mairesse

Monique Polard,
directrice générale et secrétaire-
trésorière

Avis de motion :

Le 4 mai 2009 – Résolution : 2009-139

Adoption du projet : Le 4 mai 2009 – Résolution : 2009-140
 Consultation publique : Le 1^{er} juin 2009
 Adoption du règlement : Le 1^{er} juin 2009 – Résolution : 2009-184
 Conformité de la MRC:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25. Adoption des comptes pour la suite du mois de juin 2009 et comptes courants

Liste des chèques émis au cours du mois de juin

11593	Comité de la St-Jean-Baptiste	Remboursement de subvention reçue	631,00 \$
11594	Fournier Guy	Insp. Bâtiment , semaine finis 30-5-2009	200,00 \$
11595	Laberge Yvon	Signaleur : chemin North Hill	112,36 \$
11596	B. Provencher, Mylène	Route 257 : signaleur : sem. Fin. 6-6-2009	94,91 \$
11597	Fournier Guy	Insp. Bâtiment , semaine finis 6-6-2009	200,00 \$
11598	Lessard Renald	Rte 257 - Superviseur : 14 h 75	368,75 \$
11599	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell : Bureau : télécopieur 87,38 \$ Garage : municipal : 87,94 \$	
11600	Me Claire Bouffard – EN FIDUCIE	Contrat achat parcelles de terrain à Domtar incluant TPS et TVQ	3 047,63 \$
11601	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : Centre com : 286,89 \$ Cabane à patinoire et parc : 104,69 \$	391,58 \$
11602	Fournier Guy	Insp. Bâtiment, semaine finis 13-6-2009	200,00 \$
11603	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Petite caisse : caméra numérique Voirie	138,83 \$
11604	Provencher B. Mylène	Signaleur : ch. North Hill	68,75 \$
11605	Fournier Guy	Insp. Bâtiment , semaine finis 20-6-2009	200,00 \$
11606	Lessard Renald	Rte 257 - Superviseur : 6 h 75	168,75 \$
11607	B. Provencher, Mylène	Signaleur : sem. Finis. 20-6-2009	341,08 \$
11608	Fournier Guy	Insp. Bâtiment, semaine finis 20-6-2009	200,00 \$
11609	Lessard Renald	Rte 257 - Superviseur : 47 h 50	1 187,50 \$
11610	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Telus : site web	11,23 \$
11611	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : Pont couvert	26,25 \$
11612	Bourque Michel	Serv. Inc. : pratique et vérification	44,78 \$
11613	Bouffard Stéphane	Serv. Inc. : intervention et pratique	63,69 \$
11614	Lapointe Josée	Serv. Inc. : intervention, pratique et vér.	70,66 \$
11615	Morin Claude	Serv. Inc. : intervention	27,86 \$
11616	Rousseau Alain	Serv. Inc. : Intervention	27,86 \$
11617	Rousseau, Mathieu	Serv. Inc. : intervention et pratique	55,73 \$
11618	Whalen Steven	Serv. Inc. : intervention	27,86 \$
11619	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Remises employeur : juin 2009	3 904,03 \$

Remboursement de prêt à terme

15/06/2009	Remboursement automatique Camion autopompe - Année 2005	1 941,83 \$
------------	--	-------------

Dépôt direct - Employés permanents

Salaire : du 01/06/09 au 30/06/09	Dépôt direct	8 200,54 \$
-----------------------------------	--------------	-------------

Liste des chèques émis 6 juillet 2009

11620	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : garage	211,09 \$
11621	Excavations Gagnon et Frères	Rte 257 : niveleuse et compacteur	12 043,21 \$
11622	M.R.C. Haut-St-François	Transport collectif - Ligne Lingwick	440,00 \$
11623	M.R.C. Haut-St-François	Site enfouissement : mai et redevances	1 345,25 \$

11624	Électropuce	Ordinateur de l'inspecteur : imprimante et Office 2007 et main d'œuvre	400,69 \$
11625	Chauffage Robert Verret	Voirie : diesel	2 872,29 \$
11626	Pétroles Sherbrooke	Vérification eau chaude : 18,06 Centre com. : réparation fournaise : 67,45	85,51 \$
11627	Pièces d'autos L. Veilleux	Camion 97 : pièces	7,91 \$
11628	J.N. Denis	Camion 97 : pressage	30,21 \$
11629	M.R.C. Haut St-François	Quote-part 2009 : 2e versement	26 767,50 \$
11630	Le Centre du Camion (Amiante)	Camions 92 et 97 : seal, pédale, ressort, cylindre	648,83 \$
11631	Quincaillerie N.S. Girard	Centre comm. : clés	4,49 \$
11632	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell Mobilité : location téléavertisseurs	123,13 \$
11633	Communication Plus	Voirie : location radios	50,79 \$
11634	Signalisation de l'Estrie	Panneaux sécurité et casques	342,58 \$
11635	Société Coop. Agricole Weedon	Escabeau, moustiquaire, robinet, peinture	348,78 \$
11636	Labbé Benoît	Route 257 : gravier	1 064,41 \$
11637	Lapointe, Jacques	Formation : opérateur niveleuse	158,02 \$
11638	Les Éd. Juridiques FD	Mise à jour : Recueil officiers municipaux	86,10 \$
11639	Me Claire Bouffard	Honoraires cont. : route 257 : 1384,63 \$ Acte de servitude : 566,28 \$ (1/2 payé par Weedon)	1 950,91 \$
11640	Rousseau Denis	Clôture du Belvédère morceaux de bois	32,50 \$
11641	Garage Remorquage Claude Morin	Voirie : réparation pneu	15,80 \$
11642	J.C. Bibeau Électrique	Centre com. : branchement système climatisation	510,58 \$
11643	Services Sanitaires Denis Fortier	Juin : Collecte récupération et déchets et conteneurs	2 940,27 \$
11644	Graymont	Centre com. : stationnement	114,73 \$
11645	Fonds de l'information foncière	Avis de mutation	6,00 \$
11646	Pièces d'Auto Angus	Mèches, lumières, colle, butane	174,83 \$
11647	Transp. Et Exc. Stéphane Nadeau	Route 257 : Pelle avec marteau hydraul.	2 556,62 \$
11648	Supérieur Bureautique 2003	Renouvellement contrat de service : Photocopieur et copies supplémentaire	989,67 \$
11649	Équipement Veilleux	Tracteur pelouse, 2 courroies	147,50 \$
11650	Centre du Ponceaux Courval	Voirie : ponceaux	927,83 \$
11651	Marois, Jean-Guy	Déplacements	52,00 \$
11652	Polard Monique	Déplacement : rencontre à la MRC	17,60 \$
11653	Cherbourg	Produits nettoyage	81,93 \$
11654	Raymond Chabot Grant Thornton	Vérification année 2008 et travaux supplémentaires nouvelles exigences par le Gouvernement	6 659,63 \$
11655	Fournier, Guy	Insp. Bât. : Déplacements	161,60 \$
11656	Excavations Gagnon et Frères inc.	Route 257 : gravier	144 138,64 \$
11657	Centre de rénovation East Angus	Loisir : teinture	32,67 \$
11658	Lessard Renald	Route 257 : déplacements	607,20 \$
11659	Les Consultants Beau Boisé	Projet Volet II : protecteurs et piquets	497,78 \$

11660	Gosselin Richard	Déplacements	35,60 \$
11661	AlSCO Corp.	Buanderie	225,54 \$
11662	Montembeault Mikael	Journalier – Déplacements	76,40 \$
11663	R. Breton Aluminium	Centre com. : gouttières	2 208,96 \$
11664	Lafontaine & Fils inc.	Rte 257 : Pelle et marteau hydraulique	1 738,28 \$
11665	Marché Bernadin	Bureau : timbres, cr`me, biscuits : 91,97 \$ Garage : papier toilette, pièces : 16,31\$ Pelouse et Parc : essence, vis, pinceaux :214,51 \$	322,79 \$
11666	Communication Plus	Voirie : location radio, temps d'antenne	186,24 \$
11667	Labbé Benoît	Voirie : gravier : 8 voy. à 26 \$ / 28 voy. à 23 \$	961,70 \$
11668	Construction A. Boisvert inc.	Voirie : gravier : 51 voyages	5 641,49 \$
11669	Gagné Céline	Déplacement	56,00 \$
11670	Bétons L. Barolet	Pelle mécanique et gravier	17 335,61 \$
		TOTAL:	260 389,15 \$

2009-249

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 260 389,15 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit # 2009-07-06-01

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de _____ \$.

26. Engagement des dépenses pour le mois de juin 2009

#POSTE	Description	Montant
Conseil municipal		
02-110-00-329	Lait, café, jus, biscuits	15,00
Gestion financière et administrative		
02-130-00-321	Frais de poste et média poste	125,00
02-130-00-670	Papeterie	75,00
02-130-00-670	Livre des procès-verbaux	380,00
Voirie		
02-320-00-645	2 drapeaux de signaleur	21,00
Sécurité incendie		
02-220-00-331	Signalisation : 4 cônes et 2 drapeaux	120,00
Aménagement, urbanisme et zonage		
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	100,00
Loisirs et culture		
02-701-50-310	Frais de déplacement Parc et terrain	125,00
02-701-50-631	Entretien des pelouses, essence et fourm.	200,00

ENGAGEMENT DE DÉPENSES JUILLET 2009 : 1 161,00 \$

2009-250

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement de dépenses pour le mois de juillet 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Engagement des dépenses pour le mois de juillet 2009

Certificat de crédit # 2009-07-06-02

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au montant total de 1 161 \$.

27. Volet II

Le Canton de Lingwick à adopter de la résolution 2009-063, adoptée le 2 mars 2009 dans le cadre de la demande d'un projet dans le cadre du programme Volet II, auprès de la Table des MRC de l'Estrie, pour la réalisation des travaux situés sur un terrain municipal :

- terminer l'arboretum dont les travaux ont été commencés au cours de l'année 2008;
- sécuriser l'escalier qui rejoint le terrain près du pont couvert.

Le projet initial présenté indiquait une contribution monétaire de la municipalité pour un montant maximum de 1 000 \$ incluant les deux taxes tout en supposant la réception d'une subvention de l'ordre de 2 400 \$.

Une subvention maximale de 922 \$ a été acceptée pour un projet total de 1 974 \$, impliquant que le Canton de Lingwick fixe sa participation financière 495 \$ sans tenir comptes des taxes.

28. Correspondance du maire et/ou de la secrétaire

La liste de la correspondance reçue est déposée.

29. Varia

29.1 Installation de matériel pour interdire l'accès au parc

Des piquets seront installés entre la patinoire et le cimetière ainsi qu'après la 2^e cabane du terrain de jeux pour éviter la circulation de véhicule automobile. Les travaux seront exécutés par les employés de la municipalité.

29.2 Cabane électrique du pont couvert

Des travaux seront exécutés pour replacer la cabane d'électricité au pont couvert par l'employé journalier de la municipalité sous la supervision des conseillers responsables.

29.3 Demande pour achat d'un banc

Le Canton de Lingwick autorise la donation d'un banc à M. Marcel Racine, locataire compte tenu que ce banc n'est pas utilisé.

Le prochain atelier sera tenu le 28 juillet 2009

30. Période de questions

Certains points sont discutés :

- . Demande des résidents du chemin du Lac McGill pour l'élargissement du chemin – Ces travaux seront étudiés une autre année à cause de plusieurs travaux en cours sur les routes.
- . Travaux sur la route 257 : enlèvement du roc et l'engagement de camions de l'Association des transporteurs en vrac.
- . Les employés de voirie doivent porter un dossard lors de travaux sur les routes.
- . L'achat d'un attelage pour la remorque de la municipalité est autorisé.

CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2009-07-06-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

31. Levée de la session

2009-251

Il est proposé par le conseiller Cloutier que la levée de la session soit prononcée. Il est 21 h 33.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière